

L'Éducation populaire autonome (ÉPA) **et l'éducation à la citoyenneté**

*Quelques notes préparées par
Vincent Greason, alors qu'il était au
Secrétariat national du MÉPACQ
janvier 2001.
Mise à jour du septembre 2008*

L'Éducation populaire autonome (ÉPA) et l'éducation à la citoyenneté

Les enjeux:

- Le Québec est présentement marqué par une tendance à la dualisation et l'instauration d'une société à deux vitesses. En ce sens, la montée des inégalités sociales et les questions de justice sociale se retrouvent au cœur du débat sur l'éducation à la citoyenneté.
- Comment **éduquer pour transformer le monde et non pas uniquement pour « s'insérer » dans le monde?** Ce sont là des défis devant une véritable éducation à la citoyenneté et face auxquels on peut démontrer l'importance de l'ÉPA.
- Ce n'est qu'au Québec qu'il y ait reconnaissance de l'importance des adultes lorsqu'il s'agit d'une éducation à la citoyenneté. À cet égard, le Rapport Delors¹, qui portait sur les enjeux internationaux en éducation, identifiait l'éducation à la citoyenneté comme un défi auquel il faut répondre durant toute la vie.
- Dans leur travail pour former des citoyen-ne-s, les groupes de l'éducation populaire autonome (ÉPA) utilisent une multitude de moyens, un fait d'ailleurs qui caractérise ce champs éducatif:
 - Un café-rencontre où on informe une chômeuse, un locataire, une personne assistée sociale de ses droits;
 - Une session de formation sur les enjeux de la régionalisation ou de la réforme de l'aide sociale;
 - Un atelier en alphabétisation;
 - Une fête comme le 8 mars, journée internationale des femmes, est souvent l'occasion d'organiser des événements de sensibilisation, tels un théâtre-forum, un atelier d'écriture, un colloque ou encore un débat public;
 - La recherche permettant la rédaction d'un bouquin sur l'histoire populaire d'un quartier ou d'une région;
 - Une démarche d'orientation auprès d'un nouveau Conseil d'administration dans un Centre d'entraide.
 - La production d'une "feuille de chou", journal, ou dépliant peut permettre à des adultes d'acquérir de nouvelles habilités en même temps que l'outil produit améliore l'information et la sensibilisation des membres, ou du grand public, à propos de certains enjeux ou dossiers.
 - Une session en comptabilité pour les trésoriers bénévoles des groupes.
 - Un projet de rédaction des statuts et règlements d'un groupe, ou celui de réécriture des statuts et règlements dans un français accessible.

Ces quelques exemples indiquent qu'en ÉPA, on œuvre au développement de la citoyenneté participative à deux niveaux :

- D'une part, on fournit aux personnes des outils nécessaires pour participer à la vie en société. Comme (du moins, on l'espère) l'école éveille chez les élèves le goût pour la chose publique, tout en les outillant pour une éventuelle participation dans les gros débats sociaux, les organismes d'ÉPA - en informant, sensibilisant et conscientisant leurs membres et « le grand public »- font un travail et jouent un rôle semblable auprès des adultes qu'ils rejoignent.
- D'autre part, grâce à leur fonctionnement par « vie associative », les groupes d'ÉPA cherchent constamment les moyens pour permettre aux individus de prendre en main leurs propres organisations.

¹ Jacques Delors et al., *L'éducation: un trésor est caché dedans*. Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle, UNESCO/Odile Jacob, Paris, 1996.

Autour des droits

- L'importance de l'**apprentissage des droits** comme élément d'une véritable éducation à la citoyenneté est une idée fondamentale. Les groupes d'ÉPA ont souvent cette forme d'apprentissage au cœur même de leur mission. Notons en particulier le travail fait par les groupes de défense des droits des personnes assistées sociales, le mouvement des sans-emploi et les groupes d'accidentés de travail. Pensons au travail fait par la Ligue des droits et libertés (un groupe d'ÉPA).
- L'importance de ce volet de travail: si nous avons au Québec une société où existent un certain nombre de droits sociaux, c'est à cause des luttes que les organismes syndicaux et populaires ont menées depuis des années. Or, les droits qui ne se sont pas exercés risquent de disparaître: d'où vient l'importance pour les gens de connaître leurs droits et de se battre pour les faire valoir. De plus en plus on réfère au *Pacte international relatif aux droits sociaux économique et culturels (PIDESC)* pour fonder et articuler notre discours sur les droits.
- Ce n'est pas suffisant d'apprendre les droits, il faut aussi s'outiller pour les faire valoir. À ce niveau, l'éducation à la citoyenneté prend la voie d'une éducation à la négociation. Comme telle, elle doit viser à la maîtrise du discours argumentatif. En ÉPA, on insiste beaucoup sur l'apprentissage des processus de délibération et de prise de décision.

La Prise de parole

- Parler de la négociation et de la délibération impliquent la prise de parole. Et l'éducation à la citoyenneté doit viser à la **prise de parole**. En ÉPA, on facilite la prise de parole à plusieurs niveaux.
 - Sur le *plan collectif*, la plupart du travail en ÉPA se fait avec/ s'enracine dans cette partie de la population qui est sans parole et sans voix. À ce niveau, la démarche éducative vise à donner la parole et à faire entendre les voix de ceux et de celles qui sont souvent oubliés.
 - À un deuxième niveau, le travail consiste à *permettre aux individus de gagner la confiance* nécessaire pour prendre la parole en public et de parler haut et fort pour défendre leurs intérêts et ceux de leur classe sociale.
 - Enfin, à un troisième niveau, souvent le premier lieu de prise de parole des individus est au sein de *leur propre organisation populaire*. D'où vient l'importance des lieux éducatifs comme l'assemblée générale, le comité de travail ou « la feuille de chou » des organismes. Ce sont là plusieurs lieux d'apprentissage de la « prise de parole », et donc des lieux d'exercice de la citoyenneté.

La Conscientisation

- Une véritable éducation à la citoyenneté critique exige une **pédagogie de conscientisation**. Les citoyens qui vont prendre la parole sur tels ou tels enjeux, doivent être conscients du monde qui les entoure.
- Réduit à son sens le plus simple, la conscientisation est le défi de « voir des vieilles affaires d'un œil nouveau ». Dit autrement, c'est la capacité de « nommer des choses ». Une femme qui se fait battre régulièrement peut trouver cette situation « normale ». Surtout si, comme enfant, elle a grandi dans un environnement de violence. Mais, à partir du moment où, dans un Centre de femmes, entourées d'autres, et grâce à une démarche conscientisante, cette femme nomme sa situation « la violence domestique », ce ne sera plus jamais, pour elle, une situation normale.
- Dans ce sens, le mouvement de l'ÉPA fait partie de cette tendance de la société civile qui vise à construire un monde plus juste et plus équitable. Pour ce faire, il nomme et dénonce les injustices sociales. L'éducation à la citoyenneté représente un questionnement critique par rapport au pouvoir, et à la manière de l'exercer, dans la société.
- Paulo Freire, à l'origine du concept de la « conscientisation », a beaucoup influencé la réflexion philosophique sur la nature des interventions en ÉPA. Fait à souligner, Freire, andragogue, était un formateur en alphabétisation pour qui le défi fondamental était de permettre aux analphabètes de « lire le monde ». À son avis, ce n'était pas suffisant de lire des mots, il fallait pouvoir interpréter les mots et comprendre les mots en relation les uns aux autres. « *Parler de la réalité comme d'une chose arrêtée,*

statique, compartimentée et prévisible, ou encore parler et disserter sur ce qui est complètement en dehors de l'expérience existentielle des élèves, est devenu, assurément, le suprême souci de l'éducation, son désir incessant... Une des caractéristiques de cette éducation discoureuse est la « sonorité » de la phrase et non sa force transformatrice. Quatre fois quatre: seize. État du Para, capitale: Belem. Voilà ce que l'élève fixe, mémorise, répète, sans percevoir ce que signifie réellement quatre fois quatre, ni quel est le sens véritable du mot capitale, ni ce que représente Belem pour l'État du Para, et le Para pour le Brésil. »²

La Participation

- L'éducation à la citoyenneté doit outiller les citoyens à prendre leur place comme acteurs historiques. Il y a donc un lien étroit entre l'apprentissage de l'histoire et l'enseignement de la citoyenneté. En éducation populaire, un principe de base est celui qui postule que l'histoire n'est pas quelque chose qui nous arrive, devant laquelle nous sommes passifs: l'histoire est quelque chose que nous créons. Le défi est donc de permettre aux gens de s'identifier comme des acteurs historiques, comme des créateurs d'histoire.
- Il faut donc participer à la création de l'histoire, mais il faut aussi voir l'histoire comme quelque chose que 'nous' avons produit. C'est pour cela que la ré-appropriation de l'histoire (de notre histoire) est à la base de beaucoup d'activités en ÉPA. La *Marche du Pain et des roses* (1996) est un événement historique, tout comme le *Parlement de la rue* (1997), tout comme la publication de *Notre petite histoire*³ par le Regroupement des organismes de la Mauricie, la table régionale des groupes d'ÉPA(1995).
- Or si l'éducation à la citoyenneté vise à instaurer chez les gens le goût de participer activement dans les affaires de la Cité, et dans la création de l'histoire, il faut admettre que le défi est de taille. Dans nos groupes populaires, on entend souvent la plainte: les membres ne participent pas, ils ne viennent pas. Ils consomment nos services; ils n'investissent pas... Si les plaintes sont les mêmes, c'est probablement parce que l'enjeu est identique et fondamental pour toute tentative d'éduquer à la citoyenneté. Comment éduquer à la participation dans un contexte ambiant qui valorise la consommation, la passivité, l'écoute et l'acceptation... .

Sur le plan andragogique:

- L'apprentissage par projet est la forme d'apprentissage qui est privilégiée dans l'approche de l'ÉPA. Cette approche facilite l'éducation à la citoyenneté. Il favorise le rapprochement des gens dans l'élaboration et la réalisation d'une démarche éducative.
- Plusieurs principes de base soutiennent l'approche andragogique de l'ÉPA. D'abord, les participants, en démarche éducative, sont des experts. Ce sont des adultes, et comme tels ils arrivent dans une démarche chacun avec son bagage (de connaissances, d'expériences). Le rôle de l'animateur est de faire valoriser le bagage de chaque participant et de les ramasser ensemble afin de construire un bagage commun. À ce titre, l'animateur a un bagage qui ne vaut ni plus, ni moins que celui des autres et qui est différent comme les autres sont différents. C'est ainsi qu'il y a une remise en question des relations de pouvoir traditionnelles dans un groupe d'ÉPA. La distinction faite dans une démarche éducative traditionnelle entre « le prof » et « l'élève » tombe.
- Dans le même sens, l'éducation populaire, tout en étant politisée, ne peut pas être idéologique. Au fond, on croit que le processus éducatif est un processus *dialogique*. L'éducation populaire ne se fait

² Freire, Paulo, *Pédagogie des opprimés*, Maspéro, 1982, p 50

³ Vermette, Diane, *Notre petite histoire: Historique du mouvement populaire, communautaire et des femmes de la région 04-nord du début du siècle à 1990*, produit par le ROM, 1995

pas par l'imposition des idées. Le dialogue, ça se fait entre des personnes égales. C'est ainsi qu'à l'instar de Freire, un animateur en ÉPA rejette le concept bancaire de l'éducation.

- La plupart du temps, c'est autour d'une problématique commune que les participants dans un groupe d'ÉPA se réunissent (en alpha, les difficultés face à la lecture; dans un groupe de logement, les difficultés avec des propriétaires; dans un groupe de personnes assistées sociales, les problèmes avec le BS). Le projet éducatif émerge des besoins identifiés par les participants.
- L'ÉPA, c'est l'éducation dans l'action: ainsi, le projet éducatif dépasse toujours l'*identification* du problème commun pour aboutir à l'élaboration des pistes d'action qu'on peut entreprendre individuellement ou collectivement pour résoudre la situation.
- Enfin, s'il est vrai que « le projet » est souvent le véhicule privilégié pour encadrer les démarches éducatives spécifiques, notons également que l'ensemble des projets éducatifs s'inscrit à l'intérieur d'un projet plus important qu'on appelle *le Cadre de référence*. En même temps *La Charte pour un Québec solidaire*, de Solidarité populaire Québec, est également un projet de société auquel souscrit l'ensemble du milieu populaire et communautaire.

L'Ouverture au monde

- La Coalition nationale sur l'aide sociale a organisé une manifestation historique en juin 1997 dans les rues de la ville de Westmount. L'action visait à dénoncer les réformes annoncées à la Loi régissant l'aide sociale au Québec. Plusieurs Tables régionales du MÉPACQ se sont mobilisées dans le cadre de cette action.
- Ce qui a frappé lors de cette expérience d'éducation populaire était le fait que pour beaucoup des manifestants, venu-e-s de Hochelage-Maisonneuve (Montréal), St-Sauveur (Québec) et du quartier Ste-Cécile (Trois-Rivières), cet événement était un moment « d'ouverture à un autre monde ». Pour beaucoup des gens, cette action représentait la première fois qu'ils-elles avaient mis les pieds dans un quartier bourgeois: des maisons unifamiliale énormes, du gazon bien tondu, deux ou trois autos par maison, des fleurs et des arbustes privés... Ce que l'on peut retenir de cette manifestation, c'est le fait que de plus en plus, dans un contexte de dualisation et de polarisation sociales, on s'en va vers la construction de « mondes différents » au sein même du Québec. Et que ces mondes seront aussi inconnus pour les habitants de l'un et de l'autre que l'Afrique pour la majorité des Québécois-es.
- Cette réflexion touche l'éducation à la citoyenneté, car celle-ci doit outiller **tous les citoyens et toutes les citoyennes** pour prendre leur place, pour faire entendre leur voix par rapport aux grands enjeux sociaux. La spécifique des interventions en ÉPA, c'est qu'on vise justement à permettre à la partie de la population qui est souvent sans voix, qui ne possèdent pas les grands organes médiatiques, qui est écartée des lieux de l'exercice du pouvoir, d'apprendre à prendre leur place, d'apprendre à prendre la parole et d'apprendre à faire entendre leur voix.

Un travail de longue haleine

- Dans le cadre des travaux préparatoires du rapport annuel 1998 du Conseil supérieur de l'éducation (celui qui a porté sur le thème *L'éducation à la citoyenneté*), un professeur a fait la remarque suivante: « À l'école, on vit tout le temps dans le court terme. De leçon en leçon, de semestre en semestre. Alors que l'éducation à la citoyenneté est un travail de moyen et de long terme. ».
- Prôner l'éducation à la citoyenneté à l'époque de télécommandes, de téléphones cellulaires et de pagettes c'est beaucoup ramer à contre-courant. Dans un monde de l'instantané où les gens ont l'impression d'être les spectateurs et non pas des acteurs, le défi est de taille: comment valoriser cet apprentissage à long terme? Comment instaurer chez les adultes, le goût de l'implication, de la participation, le goût de réfléchir un projet de société pour ensuite se mettre ensemble pour bâtir cette nouvelle société?
- Un élément essentiel au projet de l'éducation à la citoyenneté est sa dimension **critique et libératrice**. Une société n'est pas quelque chose qui tombe du ciel. Elle a un passé que l'on doit connaître. Elle est composée de courants actuels (dont quelques-uns plus intéressants que les autres) que l'on doit

Outil #8 septembre 2008 (reprise)
Bienvenue au beau monde du communautaire

reconnaître, surveiller, promouvoir ou critiquer. Et elle a un avenir, qui est un projet, dont nous - les citoyennes et les citoyens- sommes responsables à faire naître.